



À Hong Kong, l'interdiction de fumer sauve des vies

Rubrique : actualités - Date : mercredi 23 décembre 2015

L'exposition au tabagisme passif est une cause avérée d'un grand nombre d'effets nocifs pour la santé qui provoquent des décès prématurés. Une étude récemment publiée dans la revue BMJ [1] a mesuré les évolutions du nombre de décès dus à des maladies cardiovasculaires et respiratoires mais aussi à d'autres causes après l'entrée en vigueur d'une loi d'interdiction du tabac à Hong Kong. Selon cette loi votée en 2007, il est interdit de fumer dans les espaces intérieurs des restaurants, des lieux de travail et de tout autre espace public. Cependant, des dérogations ont été accordées (notamment aux bars) jusqu'en juillet 2009. Le Census and Statistics Department de Hong Kong a communiqué les données relatives au nombre de décès sur une période allant de 2001 à 2011. Les évolutions du nombre de décès ont été calculées en tenant compte du taux de tabagisme à Hong Kong.

Dans les cinq années suivant l'entrée en vigueur de la loi d'interdiction du tabac à Hong Kong, les tendances suivantes ont été remarquées :

- une réduction de 12,6 % des décès dus aux cardiopathies ischémiques ;
- une réduction de 10,4 % des décès dus aux maladies respiratoires ;
- une réduction de 6,2 % des décès dus aux maladies cardiovasculaires.
- Les diminutions du nombre de décès les plus importantes ont été notées chez les personnes âgées de 65 ans ou plus.

Source : [Tobacco control](#)

[1] Thach T-Q, McGhee SM, So JC et al, « The smoke-free legislation in Hong Kong : its impact on mortality », Tobacco Control, première publication en ligne le 19 novembre 2015.